



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 28 juin 2016

Préavis N° 08/2016 concernant la gestion et
les comptes 2015 du Fonds culturel Riviera

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du
27 juin 2016 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 08/2016,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les comptes 2015 du Fonds culturel Riviera

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 27 juin 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Daniel Berner

La secrétaire

Tommasina Maurer

